



FORMATION

Développer ses compétences

FAMILLES RURALES AVEYRON

**BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE
ET SPORTS**



BPJEPS

SPECIALITE ANIMATION

MENTION ANIMATION SOCIALE

SESSION 2021-2022



Votre contact pour toute question sur ce dossier

Loic CONDE, Conseiller technique en ingénierie de formation

FAMILLES RURALES AVEYRON

12 rue des Sauniers, 12000 RODEZ

Tél. : 06 12 25 00 81 | loic.conde@famillesrurales.org

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Spécialité "ANIMATEUR" Mention "animation sociale"

PERIODE : du 4 Octobre 2021 au 16 septembre 2022

VOLUME HORAIRE : 1547 h dont 672h en centre de formation et 875 h en entreprise

COUT DE LA FORMATION : 6720 euros + 60 euros de frais de dossier (avec un financement)
5300 euros (frais de dossier offerts) en autofinancement

ALTERNANCE : 3 jours/semaine en centre de formation, 2 jours de stage/semaine, stages lors des vacances scolaires.

La majeure partie des heures en centre s'effectueront au pôle départemental Fédération de l'Aveyron (Bel Air 12 rue des Sauniers 12000 RODEZ)

OBJECTIF : former des professionnels de l'animation, en capacité de construire des projets d'animation permettant le développement de la structure employeuse, et de mener des animations sociales auprès de publics diversifiés, dans un cadre sécuritaire.

COMPETENCES VISEES : formation construite et agencée en 4 UC permettant aux stagiaires de :

- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation, s'inscrivant dans le projet global de la structure
- UC 3 : Conduire une séance d'animation dans le champ de l'animation sociale
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Formation en entreprise (945 heures) : l'alternance se déroule dans les structures partenaires (associations, collectivités territoriales, structures privées) du réseau "Familles Rurales" ou non. Ces structures évoluent dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse ainsi que dans le secteur social et médicosocial.

CONDITIONS POUR L'ACCES A LA FORMATION.

EXIGENCES PREALABLES :

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes : - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou AFPS ou PSE1/2 ou AFGSU ou STT
- Justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures (1 mois ☐) au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.
- Ou bien dispense de la justification de l'expérience professionnelle ou non professionnelle : être titulaire d'une des qualifications suivantes :

BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) ; Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport ; CQP (Certificat de Qualification Professionnelle « animateur périscolaire » ou « animateur de loisirs sportifs » ; BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)

Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ; Baccalauréat professionnel agricole (toute option) ; Baccalauréat professionnel délivré par le ministère de l'agriculture ; Baccalauréat professionnel ASSP « accompagnement soins et services à la personne » ; BEP « accompagnement soins et services à la personne » ; BEP Carrières sanitaires et sociales ; BEPA Services aux personnes ; CAP Petite Enfance,

DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale) ; DPAS (Diplôme Professionnel d'Aide Soignant) ; DAMP (Diplôme d'Aide Médico-Psychologique) ; Diplôme d'état de moniteur éducateur ; Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social ; Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture ; Diplôme d'état de technicien de l'intervention sociale et familiale

Titre professionnel agent de médiation, information, services ; Titre professionnel technicien médiation services

- Être à la recherche d'une structure permettant de réaliser la formation en entreprise.

ATTENTION : LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER D'INSCRIPTION : LE 01/09/2021

DES EPREUVES D'ADMISSION sont programmées (les 14-15/09/2021)

Une première étude des dossiers sera préalablement réalisée,
La présence à une réunion d'information sera nécessaire (présence du responsable/directeur/coordonnateur de la structure de stage est souhaitée)
Une épreuve écrite suivie d'un entretien avec un jury seront passées par le stagiaire.

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Si vous êtes salarié :

Différents leviers existent et sont mobilisables auprès de l'OPCO de la branche professionnelle de l'employeur. Familles Rurales peut vous accompagner dans les démarches auprès de ces structures.

Autres financements :

Si vous êtes "non salarié" Pôle emploi peut financer tout ou partie de la formation.

Le cofinancement : vous pouvez vous renseigner selon votre situation auprès de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de la Caisse d'Allocation Familiale, du Conseil Départemental, de votre Caisse de Retraite, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de la Maison de l'Emploi ou du P.L.I.E de votre commune. Pour finir, cette formation est éligible au CPF (compte personnel de formation)

VALIDATION DE LA FORMATION :

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Spécialité animateur - Mention animation sociale est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le titulaire de ce BPJEPS est autorisé à exercer les fonctions d'animateur social, médiateur, animateur/médiateur dans des services municipaux, des structures associatives, dans le secteur social, médico-social,...

ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU PRESENTANT DES BESOINS SPECIFIQUES :

La présence du Plan Action Handicap au sein de l'établissement et d'un référent Handicap faisant partie de l'organisme de formation, Familles Rurales – Fédération de l'Aveyron a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage, et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap, et présentant des besoins spécifiques. Un état des lieux des besoins d'adaptation sera réalisé en amont de la formation entre le stagiaire, le référent handicap, et le coordonnateur de la formation.



INFORMATIONS/CONTACT :

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, un devis, des éléments complémentaires, vous pouvez nous contacter :

CONDE Loïc

Loic.conde@famillesrurales.org

06 12 25 00 81

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rendre visite à l'adresse suivante :

Fédération de l'Aveyron

Bel Air,

12 rue des Sauniers, 12000 Rodez

FAMILLES RURALES

AGIR ENSEMBLE A CHAQUE ETAPE DE LA VIE



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits



ENFANCE
Bien grandir



JEUNESSE
Encourager les initiatives



**ÉDUCATION
ET PRÉVENTION**
Accompagner les familles



SENIORS
Répondre aux besoins
des aînés



CONSOMMATION
Faciliter le quotidien
des familles



**ENTRAIDE
ET CONVIVALITÉ**
Vivre ensemble



**DÉVELOPPEMENT
ET VIE LOCALE**
Faire vivre le territoire



FORMATION
Développer ses compétences

Notre association est membre du Mouvement Familles Rurales. Elle est agréée et habilitée pour son action dans de nombreux domaines : famille, consommation, éducation et jeunesse, loisirs, tourisme, vie associative, santé, formation.

La fédération nationale Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.